

# Carqueiranne *mag*

Votre journal municipal d'informations

N°4



# SOMMAIRE

**3** ÉDITO

**4** TRAVAUX ET PROJETS

**8** PORT ET PLAGES

**10** PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

**13** FINANCES - ADMINISTRATION -  
VIE ÉCONOMIQUE

**14** ÉDUCATION ET JEUNESSE

**16** SOLIDARITÉ

**19** ÉVÈNEMENTIEL ET CULTURE

**20** SPORT

**21** ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE  
- URBANISME

**25** RETOUR EN IMAGES / ÉTAT CIVIL

**26** TRIBUNE LIBRE

## Où trouver *Carqueiranne mag* ?

Ce magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication au : 04 94 01 01 85 ou [servicecommunication@carqueiranne.fr](mailto:servicecommunication@carqueiranne.fr)

Direction de la publication : M. Arnaud Latil, Maire de Carqueiranne  
Rédaction en chef : Claudine Richard, Chargée de Mission  
Laura Carlier, Responsable Communication  
Lucy Falcioni, Assistante Service Communication  
Conception : Amélie Somoza, Graphiste - Service Communication  
Photographies : Ville de Carqueiranne, Freepik, © Patrick Blanchard  
Impression : Zimmermann  
Diffusion : 6800 exemplaires  
Distribution : Adrexo  
Dépôt légal : à parution



## M. Arnaud LATIL

Maire de Carqueiranne

Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Commission Jeunesse et Sports

Chères Carqueirannaises, chers Carqueirannais,  
Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an ont rythmé la fin de l'année 2021. J'espère qu'elles ont été synonymes de convivialité, de joie, et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance, qui imprègnent cette période festive, sont nécessaires surtout dans ce contexte incertain.

La pandémie de covid-19 bouleverse toujours nos vies et nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Préserver sa santé est indispensable ;

Continuez à prendre soin de vous et des autres dans un esprit citoyen empreint de solidarité. Vous avez fait preuve d'une grande capacité de résilience.

La vie n'est pas que sanitaire, elle est aussi économique, sociale, faite de relations humaines.

Avec l'équipe municipale, nous ne perdons pas de vue nos objectifs et nous poursuivons, avec volontarisme, les projets visant à répondre au mieux à vos attentes.

La réalisation des travaux, que vous pouvez découvrir tout au long des différentes rubriques, a pour but essentiel d'insuffler une nouvelle dynamique à notre belle Commune, de permettre sa mise en valeur et d'améliorer la qualité de vie des Carqueirannais.

Nous allons parvenir, en attente du compte administratif, à valider notre premier budget, préparé avec maîtrise et économie, mettant en lumière une diminution des charges générales jamais atteinte et la baisse significative des charges de personnel.

Je renouvelle toute ma confiance aux agents et aux représentants syndicaux qui œuvrent pour le maintien du service public et pour l'intérêt général.

Aujourd'hui, l'investissement est possible ; nos partenaires que sont la Métropole, le Département, la Région sont à nos côtés et je les en remercie vivement.

Pour autant, notre capacité d'autofinancement reste encore trop instable et bien trop faible : nous continuerons à travailler pour son amélioration.

Je vous souhaite une bonne lecture, une excellente année, et que 2022 se déroule sous de meilleurs auspices.

**Arnaud Latil,  
Maire de Carqueiranne**

C'est bien chaleureusement que Monsieur Arnaud Latil,  
Maire de Carqueiranne,  
et le Conseil Municipal, vous présentent leurs

**Meilleurs vœux pour 2022**

ainsi qu'à vos proches, familles et amis.

# TRAVAUX ET PROJETS



M. Christophe FIORETTI  
6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué aux Travaux

## TRAVAUX AVENUE DE LA GARE



Les travaux de requalification de la première partie de l'avenue de la gare entrepris par la Ville sont désormais terminés. Ces derniers ont donné lieu à un élargissement de la voie, à la création de places aux normes pour augmenter le nombre de stationnements ainsi qu'à la mise en place d'un espace piéton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

## TRAVAUX ROUTE DE LA BENOÎTE



La Municipalité a procédé à une réfection partielle de la voirie située route de la Benoîte.

En effet, celle-ci était devenue dangereuse en raison de l'apparition de plusieurs nids-de-poule.

Une continuité des travaux sur 360 mètres linéaires sera entreprise durant le premier trimestre 2022.

# TRAVAUX ET PROJETS



## TRAVAUX DE L'ÉCOLE JULES FERRY

Les services municipaux et les enseignants ont récemment préparé le retour des élèves dans les classes de l'aile nord de l'école Jules Ferry. Les dernières finitions et le grand nettoyage réalisés, les enfants ont donc regagné leur pupitre et leur cour en décembre dernier.

Pour l'occasion, Monsieur le Maire Arnaud Latil et Madame Laurence Meslard Conseillère Municipale, ont reçu l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale Monsieur Cardon et se sont rendus au sein de l'établissement pour constater la fin des travaux et accueillir, dans leurs classes rénovées, les petits écoliers.

Comme les parents visiteurs ont pu s'en apercevoir, la rénovation allie modernité et style ancien : la toiture est neuve, le système électrique et le chauffage/climatisation sont modernes et le faux plafond absorbant phonique... tandis que la largeur des murs est le témoin de cette magnifique école de village née il y a plus de 136 ans !

À la toute fin de l'année 2021, les deux classes de l'aile sud ont à leur tour emménagé dans les nouvelles salles. L'année 2022 verra, quant à elle, la 2<sup>ème</sup> et dernière phase de rénovation de l'école Jules Ferry : elle est d'ores et déjà programmée pour le début de l'été.

Monsieur le Maire remercie les entreprises pour leur remarquable travail et leur efficacité.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre de l'amélioration énergétique de la Commune et dans un souci d'économie, la Municipalité a mené une opération de rénovation de l'éclairage public défectueux aux abords de la place de la République. Celle-ci a donné lieu au remplacement de 14 candélabres vétustes.

## PARKING REBUFAT



Les travaux de réfection et d'agrandissement du parking Rebufat entrepris en juin dernier ont permis la création de 25 places supplémentaires. Ces dernières facilitent le stationnement pour accéder aux écoles, aux commerces de proximité et au marché hebdomadaire du jeudi matin, pour les administrés ainsi que pour les riverains.



## ROND POINT DE L'EUROPE



**D**ans la continuité du processus de restructuration des espaces verts communaux, la Ville a procédé à des travaux de réfection du rond-point de l'Europe. En effet, les pelouses ont été supprimées et transformées en massifs secs avec la mise en place d'un paillage minéral, d'oliviers et de vignes. Une place de stationnement a été créée afin de sécuriser l'accès des services techniques en cas d'intervention. Enfin, des travaux d'embellissement ont été effectués avec la création d'un mur en pierre. Prochainement, « Carqueiranne » y sera affichée en toutes lettres.

## HAMEAU DE BELLEVUE

**E**n octobre dernier, la Municipalité a débuté des travaux de rénovation au niveau du hameau de Bellevue. Ces derniers se sont terminés fin novembre et ont donné lieu à un réaménagement total du parking afin de sécuriser cette zone dégradée et dangereuse. L'enrobé a également été repris intégralement. Il est à noter la participation du Logis Familial Varois comprenant la réhabilitation d'un appartement, de plusieurs terrasses et l'application de la réglementation sur les OLD (obligation légale de débroussaillage).

## BORNES ESCAMOTABLES



**P**our optimiser la sécurité de la Commune, de nouvelles bornes escamotables ont été déployées au niveau de la rue Victoire Mangot afin de piétonner la zone et d'interdire l'accès aux véhicules lors de futures manifestations.

## UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ À CARQUEIRANNE

### COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La Commune mène des travaux sur l'ensemble du territoire afin d'entretenir ses infrastructures, ses ouvrages et ses équipements dans le but d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 s'est déroulée la Commission Communale d'Accessibilité présidée par Monsieur le Maire, en présence des membres du conseil municipal ainsi que de certains employés de la Ville.

Cette réunion avait pour objectif de dresser un état des lieux de l'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie ou encore des espaces publics, ce qui permettra d'établir un rapport annuel présenté en conseil municipal d'ici quelques mois.

Durant cette commission, un bilan des travaux d'accessibilité réalisés en 2020 et 2021 a été présenté :

- Cheminement au boulevard Arpinetti (7 400 €)
  - Deux places de stationnement PMR aux Arcades fleuries (16 400 €)
  - Bateaux trottoir chemin du Canebas (4 300 €)
  - Plateau traversant chemin de la Crotade (25 000 €)
  - Réfection du parvis de l'église (8 000 €)
  - Requalification de l'avenue de la Gare / parking de la Libération (25 000 €)
  - Arrêts de bus Canebas et Carqueiranne
- Soit un total réalisé à hauteur de 86 100 €.



Ce premier rendez-vous fructueux et riche en échanges a permis la présentation d'une partie de la programmation des travaux à mener dans les prochains mois afin d'améliorer le cadre de vie des personnes à mobilité réduite. Des aménagements adéquats comme notamment la création de 2 plateaux traversants Chemin des Écoliers et la mise aux normes de la Galerie d'Art avenue Jean Jaurès seront donc planifiés prochainement.

DÉPARTEMENT  LE DÉPARTEMENT

MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE

MÉTROPOLE TPM

## ZOOM SUR LES TRAVAUX DU DÉPARTEMENT ET DE LA MÉTROPOLE



En septembre dernier, le Département du Var a effectué des travaux de réfection de la piste cyclable allant du stade Tassy jusqu'au rond-point de l'Europe afin de sécuriser davantage la circulation des cyclistes.



En effet, dans la continuité de l'amélioration de l'accessibilité de la Ville, une réfection de l'arrêt de bus « Carqueiranne » situé au rond-point des Redonnes et de l'arrêt de bus « Canebas » a été réalisée. Ils sont désormais mis aux normes et adaptés aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux familles avec poussettes.

# PORT ET PLAGES



M. Anthony PIZZO  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme  
au Développement Durable  
et à l'Environnement

M. Victor BUSON  
Conseiller Municipal  
délégué au Port, aux Plages  
et au Tourisme



## DRAGAGE DU PORT : UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE



Le dragage du port, jamais réalisé dans sa totalité, est aujourd'hui indispensable tant le tirant d'eau est devenu insuffisant. Il sera effectué en une seule opération afin d'éviter une réinstallation coûteuse, ce qui engendrera une réelle économie sur le long terme. De plus, une telle opération permettra de maintenir **l'activité nautique et économique du port**. Le montant de ces travaux de grande ampleur, s'élève à 1 518 022€ TTC. Malgré nos recherches actives, aucune subvention n'existe pour ce type d'intervention. Celle-ci sera exclusivement supportée par les plaisanciers du port et non par les administrés carqueirannais. L'augmentation de la taxe foncière ne contribuera pas aux dépenses liées à ces travaux. Le dragage va permettre d'extraire 11 000m<sup>3</sup> de sédiments. Il devrait commencer le lundi 3 janvier 2022 pour s'achever le 23 avril 2022.

## DES TRAVAUX ENTREPRIS POUR LA SÉCURITÉ

### INSTALLATION DE VIDÉOCAMÉRAS



Comme évoqué dans l'édition n°2 du Carqueiranne Mag, la mise en place d'une vingtaine de vidéo caméras sera effective au cours du premier trimestre 2022. Ainsi, l'installation de ces dernières contribuera à supprimer les incivilités constatées par les services municipaux et à renforcer la protection des équipements des plaisanciers.

### MISE EN PLACE D'UN INTERPHONE

En parallèle, le quai d'accueil situé à l'extrémité de la grande jetée se verra équipé d'un interphone afin de permettre une meilleure communication entre les plaisanciers et la Capitainerie.



## POSE D'UN GARDE-CORPS SUR LA GRANDE DIGUE



Les travaux de sécurisation de l'accès piéton se situant au niveau supérieur de la grande jetée ont débuté. Ces derniers devraient prendre fin durant le premier trimestre.

## RENOUVELLEMENT DES CHÂÎNES D'AMARRAGE



La totalité des chaînes d'amarrage du bassin n°6 a été remplacée en octobre dans le cadre de la maintenance de l'équipement portuaire. NB : un remplacement de ces dernières est effectué tous les 4 à 6 ans selon leur état d'usure.

## DE NOUVELLES BORNES AU PORT DES SALETTES



Comme annoncé en début d'année, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a financé de nouveaux équipements de sécurité pour la Commune de Carqueiranne.

Des bornes escamotables ont donc été récemment installées au port des Salettes afin de piétonniser le port et d'interdire l'accès aux véhicules lors de futurs événements.

## MISE AUX NORMES TOTALE DU LOCAL DE LA PRUD'HOMIE DES PÊCHEURS

La Commune de Carqueiranne souhaite soutenir l'activité des pêcheurs professionnels sur son territoire, préserver l'écosystème marin et assurer une gestion durable des ressources. Dans ce but elle soutient la Prud'homie des Pêcheurs en lui mettant à disposition des locaux et des espaces réservés et en la soutenant financièrement.

Une nouvelle convention a donc été signée en ce sens, en collaboration avec les pêcheurs ainsi que leur prud'homme, afin de mieux répondre aux exigences actuelles de la Commune et des patrons pêcheurs.

Aussi, une mise aux normes totale de ce local a été effectuée récemment. Ces travaux font suite à l'expertise diligentée par la Direction Départementale de la Protection des Populations.



# PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



M. Laurent PASQUINI  
8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à la Sécurité  
et à la Protection de la Population



M. Christian SCHIAVO  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Hygiène et à la Défense



M. Antoine FOGU  
Conseiller Municipal  
délégué à la Relation avec  
les Associations Sportives  
et à la Protection des Forêts



## COMMISSARIAT DE HYÈRES : MANQUE D'EFFECTIF

La Municipalité a récemment constaté un manque de moyens au sein des forces de l'ordre du commissariat de Police Nationale de Hyères en raison du temps d'intervention important lorsque ces dernières sont amenées à se déplacer sur la Commune de Carqueiranne. De ce fait, Monsieur le Maire Arnaud Latil a attiré l'attention de Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Préfet et Monsieur le Procureur via l'envoi d'un courrier.

## MAÎTRISER LE MANIEMENT DES ARMES, TOUT UN APPRENTISSAGE POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX

La réglementation impose aux policiers municipaux amenés à être dotés d'armes (de type bombe lacrymogène et bâtons télescopiques) de suivre une formation préalable à l'armement, puis une autre à l'entraînement.

Un arrêté préfectoral en date du 3 décembre 2021 confirme l'autorisation d'acquisition et de conservation d'armes pour les agents de la Police Municipale de Carqueiranne. C'est pourquoi en janvier, l'ensemble des agents de Police Municipale suivra une formation « entraînement aux managements des armes ».

## CONTRÔLE DE VITESSE

Comme indiqué précédemment dans le Carqueiranne Mag, la Commune a fait l'acquisition de jumelles de contrôle de vitesse.

Cet investissement fait suite à de nombreuses plaintes de riverains concernant la vitesse excessive sur certaines voies de la Commune.

Depuis la fin de l'été, les policiers municipaux réalisent des contrôles de vitesse dans plusieurs quartiers de Carqueiranne. Les agents sont vigilants notamment sur les secteurs dont les riverains ont signalé des infractions au code de la route.

Plusieurs automobilistes en infraction ont été verbalisés. Ces opérations de police de la route qui ont pour but de lutter contre l'insécurité routière sont fréquemment reconduites dans différents secteurs du village. La Municipalité rappelle que les agents de Police Municipale étant assermentés, peuvent constater une infraction sans ce dispositif et procéder à une verbalisation.

## UN RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Un nouvel agent de Police Municipale a été recruté en décembre dernier. Thomas Capitani est donc en poste depuis le 17 décembre dernier afin de renforcer la sécurité et la tranquillité des Carqueirannais.

La Ville a pour objectif, à court voire moyen terme, d'instaurer une brigade opérationnelle de Police Municipale 24h/24 et 7j/7.

## L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE OU DE CHEMIN

En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Il leur incombe notamment de tailler leurs haies qui, lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs et voiries, réduisent les largeurs et la visibilité. En cas d'infraction, la Police Municipale est habilitée à verbaliser. Un premier contact rappelant les textes réglementaires avait été effectué auprès des riverains. Une nouvelle campagne de sensibilisation, notamment au niveau du port des Salettes où certaines haies débordent sur les trottoirs, sera prochainement faite en porte à porte. Il appartient à chacun de veiller à assurer la sécurité ainsi que la commodité du passage le long des voies communales.

## DÉSINSCRIPTION DE L'APPLICATION CITOYENNE



La Ville a pris la décision de ne pas reconduire son abonnement à l'application citoyenne en raison de nombreux dysfonctionnements de celle-ci. Toutefois, la Commune rappelle que si vous êtes témoin de tout événement anormal survenant sur le territoire, il convient d'avertir les autorités compétentes. (La Police Nationale au 17 et les Sapeurs Pompiers au 18. Les services techniques de la Ville sont quant à eux joignables par téléphone du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h30 à 12h au : 04 94 01 42 25.)

## ZOOM SUR LE CCFF



Chaque année, de juin à septembre, les bénévoles du CCFF emmenés par Guy Camoin Vice-Président délégué effectuent la surveillance quotidienne des massifs du littoral. Leur présence permet d'éloigner les risques d'incendies et d'avoir la réactivité nécessaire en cas de départ de feux.

À l'avenir, leur poste de commandement sera situé au sein du parc auto positionné à côté du stade Tassy. Il sera très prochainement fonctionnel et équipé de la ligne téléphonique ainsi que d'internet.

Le CCFF de Carqueiranne est devenu Réserve Communale de la Sécurité Civile (RCSC).

### RETOUR SUR LA SAISON ET LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS :

Les bénévoles auront effectué 80 jours de patrouille et de vigilance, soit 1200 heures de présence et l'équivalent de 194 hommes mobilisés durant la saison estivale.

Au total sur le plan opérationnel, 2 départs de feux et 1 début d'incendie ont été maîtrisés, 1 départ de feu a également été signalé.

De plus, les bénévoles du CCFF de Carqueiranne se sont rendus à Pignans afin de prêter main forte pour le déblaiement des dégâts engendrés par les inondations survenues le mardi 24 août. À la demande de l'ADCCFF83, 3 hommes et un véhicule porteur d'eau ont été envoyés sur place.



Enfin, dans le cadre de la RCSC ils ont participé pendant deux jours à l'exercice INFRA POLMAR organisé par le CEDRE et la Commune de Carqueiranne.

Le CCFF de Carqueiranne a également été présent sur un grand nombre d'évènements organisés par la Commune tels que : les deux feux d'artifice, le feu de la Saint Jean, les cérémonies commémoratives ou encore le forum des associations. En outre, ils ont apporté leur soutien aux chasseurs, à l'association des chauffourniers en les approvisionnant en eau et en matériaux et ont participé à la collecte de dons en soutien aux personnels intervenant sur l'incendie de Vidauban.

### LES FORMATIONS

Les nouvelles recrues ont reçu la formation de base « d'équipier » par les responsables du CCFF (transmission, topo, véhicule, sécurité) et 12 bénévoles ont été formés au brevet de secourisme.

Encore un grand merci à tous les membres du CCFF. NB : en cas de problème, composez le 18.

**Plus d'infos :** CCFF - [contact@ccff-carqueiranne.fr](mailto:contact@ccff-carqueiranne.fr)

### UN CHANGEMENT AU SEIN DE L'AMICALE

Elle est désormais composée de : Monsieur Jouas Christophe président de l'association, M. Gauci Guy Vice-Président, M. Clément René trésorier, M. Calza Patrick secrétaire, Mme Camoin Nathalie Suppléante et M. Ablard André suppléant.

Télé-alerte

## RISQUES MAJEURS

Inscrivez-vous  
sur [carqueiranne.fr](http://carqueiranne.fr) !



L'une des priorités de la Municipalité est l'optimisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), consistant à gérer les éventuels risques intervenants sur la Commune (inondations, tempêtes, incendies...).

Ainsi, la Ville a mis à disposition un système de télé-alerte, sous forme d'appel ou SMS automatisés, permettant d'avertir dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population et de lui transmettre les bonnes informations et bons réflexes à adopter pour mieux se protéger.

Dans cette optique, la Commune appelle l'ensemble des Carqueirannais à s'inscrire sur la plateforme Gedicom via [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr) (sur la page d'accueil).

**VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ?  
RENSEIGNEZ VOS COORDONNÉES, LE SERVICE « ALLÔ  
COMMENT FAIRE ? » VOUS INSCRIRA SUR LA PLATEFORME**



M. Gilles GORI  
4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Économie,  
à l'Élaboration du Budget et à  
l'Occupation du Domaine Public



M. Benoît COLIN  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Administration Générale  
et aux Marchés Publics



Mme Sylvie POURTIER  
Conseillère Municipale  
déléguée au Commerce

## PROJECTION SUR L'AVENIR : SIMPLIFICATION ET TRANSPARENCE DES BUDGETS

### INDICATEUR DE PILOTAGE COMPTABLE : UN SCORE DE 20/20 ATTRIBUÉ À LA VILLE DE CARQUEIRANNE

L'indicateur de pilotage comptable (IPC) est l'un des outils de gouvernance et de suivi de la tenue des comptes budgétaires des collectivités. Il révèle certains points forts et points faibles à partir d'un ensemble d'items extraits de la comptabilité générale de la collectivité ; il dresse des constats sur les exercices clos et permet de tracer les évolutions sur plusieurs années. Il est calculé à partir de 48 à 57 points de contrôles comptables et a pour finalité de permettre une amélioration des opérations comptables de base.

Représenté par un score sur 20, ce sont près de 62 000 collectivités et établissements publics qui sont inclus dans le périmètre de l'IPC à ce jour.

La Direction Départementale des Finances Publiques du Var a récemment communiqué le score obtenu pour la Ville de Carqueiranne au titre de l'exercice 2020 qui est de 20/20, un score supérieur aux moyennes départementale et nationale, situées entre 17,1 et 17,8.

Cette note est significative puisqu'elle met en évidence les efforts fournis par la Municipalité et ses services.

### EXPÉRIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

La Ville de Carqueiranne a été retenue comme ville pilote pour l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'exercice 2023.

Actuellement, en clôture d'exercice comptable, un compte de gestion et un compte administratif sont établis respectivement par le comptable public et l'ordonnateur, puis approuvés successivement par l'assemblée délibérante. Le compte de gestion et le compte administratif comptent jusqu'à 75 % d'informations identiques.

En les remplaçant par un document unique, le Compte Financier Unique (CFU), dans lequel les informations sont enrichies et non redondantes, vise plusieurs objectifs :

- la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- l'amélioration de la qualité des comptes ;
- la simplification des processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Aussi, en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Si cette expérimentation s'avère concluante, une généralisation du Compte Financier Unique est d'ores et déjà programmée pour les exercices suivants.

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la collecte des déchets ménagers, jusqu'alors gérée par les communes, est devenue une compétence de la Métropole TPM.

À ce titre, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est perçue par TPM avec un taux propre à chaque municipalité. Mais la loi impose maintenant le lissage entre toutes les Communes. Monsieur le Maire remercie la Métropole TPM de l'avoir écouté et entendu car le taux concernant Carqueiranne, actuellement de 14%, connaîtra une baisse significative de plus de 4% d'ici 2026 **pour atteindre le taux de 9,97%**.

Les administrés bénéficieront ainsi d'une diminution importante de leurs prélèvements.

Néanmoins, ce taux n'est pas immuable, il peut être réévalué chaque année. Pour le maintenir, Monsieur le Maire s'est engagé au nom de la Ville à poursuivre les efforts et compte sur la contribution de chacun pour améliorer le tri sélectif.

# ÉDUCATION ET JEUNESSE



Mme Christine GIRARD  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
déléguée à l'Éducation,  
à la Jeunesse  
et à la Caisse des Écoles

Mme Laurence MESLARD  
Conseillère Municipale déléguée  
à la Petite Enfance



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Le 24 novembre dernier, en présence de Monsieur le Maire et de ses Conseillers Municipaux, les jeunes élus carqueirannais des classes de CM1 et CM2 se sont retrouvés dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville afin d'assister à la première séance du Conseil Municipal des Enfants 2021-2022.

Après avoir reçu leur écharpe de la main de Monsieur le Maire, les objectifs du CME ont été définis et le règlement présenté, voté et adopté à l'unanimité. Ce dernier avait suscité au préalable des questions pertinentes.

Tous les participants, petits et grands, ont beaucoup apprécié ce moment d'échanges et de convivialité.

À l'issue du Conseil Municipal, les jeunes élus ont été conviés à visiter le bureau de Monsieur le Maire. Ils ont même eu le plaisir de s'asseoir à la place du premier Magistrat.

La première réunion de travail a été organisée en décembre, afin que les écoliers puissent présenter les idées de projets à mettre en place sur la Commune.

## ÇA BOUGE À LA MAISON MUNICIPALE DE LA PETITE ENFANCE !



Noël à la MMPE

En ce début d'année, l'équipe de la MMPE a proposé aux enfants de partir à la découverte de leur environnement par le biais de sorties au parc ou à la boulangerie.

Ils ont fait la rencontre de Mathieu qui leur propose des parcours de motricité chaque mois et retrouvé Céline qui leur conte des histoires, aussi bien dans les espaces de vie qu'à la médiathèque où les plus grands se rendent.

À l'occasion de la semaine du goût, les enfants ont découvert de nouvelles saveurs et textures et les parents ont été invités à participer à un jeu concours autour de cocktails de fruits confectionnés par les enfants.

L'année s'est terminée avec la fête de la crèche le 16 décembre après-midi.

## LE GUICHET UNIQUE FAMILLE SE DÉPLACE

Optimiser les déplacements et rationaliser les démarches des administrés est une priorité de la Municipalité. C'est ainsi que l'Hôtel de Ville accueillera bientôt le Guichet Unique Famille, actuellement situé avenue Jean Jaurès. Courant premier trimestre 2022, les familles seront invitées à se rendre au rez-de-chaussée de la Mairie pour effectuer toutes démarches d'inscriptions : écoles, soutien scolaire, activités sportives municipales, périscolaire, centre de loisirs GRAC et SODA, titres de transport etc.

À noter que le Point Information Jeunesse (PIJ) y sera également déplacé.



## CARTES DE NOËL POUR LES SENIORS

Les enfants du centre GRAC ont réalisé des cartes de Noël qui ont été offertes aux bénéficiaires du portage de repas à domicile à l'occasion des festivités de fin d'année.

## DES « ESPACES SANS TABAC »

La lutte contre les conduites addictives est un enjeu de santé publique, cela n'est plus à démontrer. Des collégiens ont exprimé un réel intérêt à ce sujet aux élus venus les visiter au sein de leur club environnement « Colibri » du collège Joliot Curie.

Il est important de proposer aux enfants et aux jeunes que les espaces publics qu'ils fréquentent quotidiennement soient exempts de tabac.

C'est pourquoi la collectivité se mobilise pour promouvoir des espaces sans tabac : partenariale (avec l'ARS, la ligue contre le cancer, Santé publique France), cette action est une invitation incitative à œuvrer tous ensemble.

Délimités par une signalétique, les espaces sans tabac seront localisés aux abords de tous les établissements scolaires, les aires de jeux et les centres de loisirs GRAC et SODA.

## DU NOUVEAU POUR LE PÉRISCOLAIRE

Deux lieux d'accueil au lieu de quatre : c'est ainsi qu'est organisé l'accueil périscolaire dès ce mois-ci. Mutualisés de 7h à 7h30 et de 18h à 18h30, les accueils des écoles maternelles et élémentaires fusionnent, dans ces créneaux horaires, au sein des écoles Romain Rolland et S<sup>t</sup> Exupéry. Les tout petits, en demande de repères, sont ainsi maintenus dans leur école.

La gestion du temps périscolaire poursuivra sa réorganisation à l'été 2022 : l'accueil au centre de loisirs GRAC (le mercredi et pendant les vacances scolaires) et l'accueil en périscolaire (les jours d'école) s'effectueront de 7h30 le matin jusqu'à 18h le soir.

## ZOOM SUR LA CUISINE CENTRALE

### DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES DE CUISSON :

La cuisine centrale est équipée à ce jour de matériel à la pointe de la technologie lui offrant la possibilité de développer de nouveaux modes de fabrication. Dès lors, il est possible, selon un protocole adapté, de lancer un ou plusieurs programmes de cuisson de nuit à basses températures qui permet d'allier économies d'énergie et qualité.

Ce nouveau « process » est particulièrement adapté pour la viande. Il permet en effet d'obtenir une texture tendre quelle que soit la pièce, de préserver les jus, mais aussi d'éviter la perte de poids des morceaux durant la cuisson.

### LISTE DES ALLERGÈNES

Les menus de la restauration scolaire, de la maison de la petite enfance, du portage à domicile et de la Résidence Wetzel font désormais état d'une nouvelle information à l'usage des parents et des résidents. Il s'agit de l'indication des allergènes identifiés dans chaque menu proposé par la cuisine centrale. Relevant du règlement européen « INCO », la communication des allergènes pour les denrées alimentaires proposées à la consommation permet aux usagers de maîtriser cette donnée alimentaire et de ne pas être induit en erreur.

Les menus assortis des listes d'allergènes recensés se trouvent sur le site Web, rubrique « menus scolaires » et sont quotidiennement affichés sur les différents lieux de restauration collective.

Il est également possible de scanner le QR code figurant directement sur les menus scolaires.

## LE NOËL DES PETITS CARQUEIRANNAIS



Noël à Romain Rolland



Noël à GRAC



Noël des écoles élémentaires



Noël à S<sup>t</sup> Exupéry

En fin d'année, les enfants scolarisés dans les quatre écoles de la Commune ont pu assister à un spectacle offert par la Municipalité dans le respect des contraintes liées au contexte sanitaire.

Les écoliers ont également reçu un livre jeunesse qui leur a été remis le vendredi 17 décembre par Monsieur le Maire et Madame Girard dans les écoles élémentaires et par le Père Noël dans les écoles maternelles.

Le 15 décembre a eu lieu la fête de fin d'année du centre de loisirs GRAC. Les enfants ont présenté un spectacle de chants à leurs parents après avoir reçu, par le Père Noël, des jeux pour leurs futures activités à GRAC.

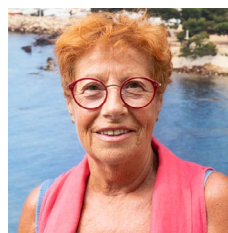
# SOLIDARITÉ



Mme Françoise PRIGNOL  
3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée aux Affaires Sociales  
et Sanitaires



Mme Nicole REYNAUD  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Santé, au Handicap,  
à la Médiathèque et à la Galerie



Mme Christine LABORNE  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Résidence WETZEL



Mme Marie-Christine CASINI  
Conseillère Municipale  
déléguée aux Animations Seniors

## LOGEMENT

### ATTRIBUTIONS Ô DE MER : DES LOGEMENTS SOCIAUX POUR 18 FAMILLES CARQUEIRANNAISES



La livraison en fin d'année 2021 de 20 logements sociaux au port a permis à la Municipalité d'offrir un logement social aux Carqueirannais remplissant les conditions d'éligibilité. Après un travail en partenariat avec les différents réservataires (Préfecture, Action Logement, Métropole, Département, Bailleur social UNICIL) :

**18** des 20 logements ont été attribués aux Carqueirannais.

### CRÉATION D'UN APPARTEMENT SOCIAL À BELLEVUE

Dans le cadre des travaux, le Logis Familial Varois, gestionnaire du parc Bellevue a accepté, sur la demande de Monsieur le Maire, la création d'un logement social en remplacement d'un local mis à disposition de la Ville.

Des liens étroits se sont concrétisés avec ce bailleur social qui avertit le CCAS lorsqu'un appartement, hors quota Préfecture, se libère. Ainsi, un logement peut être attribué à une famille carqueirannaise.

Plus d'infos : CCAS au 04 94 12 34 30



## ALLÔ COMMENT FAIRE : VACCINATION COVID-19

**P**our information le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider dans vos démarches pour la dose de rappel.

Pour cela, il suffit de contacter le CCAS au 04 94 12 34 30 qui procèdera à votre inscription et se chargera de vous prendre un RDV soit à la pharmacie des Arcades Fleuries (si créneau disponible), soit sur le site de Doctolib, en sachant qu'il faudra se rendre au centre de vaccination par vos propres moyens (ESPACE LA VILLETTE 83400 HYÈRES) à côté de l'ESPACE 3000.

**Suite à la recrudescence de la Covid et la difficulté d'obtenir des rendez-vous, la Municipalité a organisé une journée de vaccination le mardi 21 décembre dernier. Une nouvelle journée de vaccination sera programmée le jeudi 20 janvier 2022 de 9h à 17h.**

**Lieu : Maison des Associations Clair-Val, Salle des expositions**

**Vaccins : PFIZER pour les moins de 30 ans, MODERNA pour les plus de 30 ans.**

**Vous pouvez vous inscrire au 04 94 12 34 30.**





## TÉLÉTHON 2021



Soirée de lancement du Téléthon

Le CCAS ainsi que la Commune, en partenariat avec l'AFM Téléthon, a coordonné l'organisation du Téléthon 2021.

Grâce à la forte mobilisation des associations de la Ville, diverses manifestations ont permis de récolter des fonds en faveur des enfants atteints de maladies génétiques.

Un grand merci à tous les acteurs pour leur implication sans faille.



Week-end des créateurs



Animations sur la place de la République

## CAFÉ DES AIDANTS

Le café des aidants permet l'accompagnement des personnes qui ont à leur charge (conjoint, parent, enfant...) un patient atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Ainsi, tous les deuxièmes vendredis du mois de 9h30 à 12h à la Maison des Saveurs à Carqueiranne des réunions sous forme de groupes de parole ou autre formation sont organisées.

L'écoute et le conseil représentent les principales actions assurées par le Lion's Club et France Alzheimer. L'entrée est libre.

**Plus d'infos :** Madame Carrasco - Lion's Club :  
06 87 13 81 71, ou page Facebook : @lionsclub83320

## COLIS DE NOËL DES SENIORS



En raison du contexte sanitaire et par mesure de précaution, la Municipalité et le CCAS ont décidé d'annuler le repas de Noël initialement prévu à la Halle des sports le mercredi 15 décembre dernier. En remplacement, le CCAS a offert aux 300 participants inscrits un colis de Noël. Au total, 900 Carqueirannais en ont bénéficié cette année.

## DES NOUVELLES DE LA RÉSIDENCE WETZEL



### TRAVAUX À VENIR

À chaque départ d'un résident, les appartements sont remis à neuf par les services techniques municipaux. Outre ces travaux, la Municipalité souhaite améliorer le confort de ses aînés par l'installation de volets roulants électriques dans l'ensemble du bâtiment en tout début d'année 2022. Ces investissements, dont le coût total s'élève à 54 398 € HT, seront financés à 50% par le CCAS et 50% par la Métropole.

## RETOUR EN IMAGES : JOURNÉES DE L'ÂGE D'OR



Les « Journées de l'Âge d'Or » ont eu lieu en octobre dernier. Au programme, nos seniors carqueirannais ont pu assister à une conférence autour de 3 thématiques (« Les AVC : les prévenir, c'est vital ! », « L'aide aux aidants » et « Les mesures de protections juridiques ») au sein de la Maison des Associations de Clair-Val. La matinée s'était ensuite conclue par une collation déjeunatoire proposée par la cuisine centrale municipale.

Une journée intergénérationnelle a été également proposée. À cette occasion, les enfants du centre GRAC sont venus à la rencontre de nos seniors carqueirannais, en présence de Monsieur le Maire, Arnaud Latil et de ses conseillers municipaux, Madame Christine Girard, Madame Françoise Prignol, Madame Nicole Reynaud et Madame Laurence Meslard.

Un repas leur a été offert au Patio de Clair-Val. A la suite, les deux générations ont partagé un moment d'échanges à travers des ateliers ludiques : jeux de boules, de société et de cartes...

## RETOUR SUR LES ATELIERS INFORMATIQUES

Durant le mois de juin 2021, le CCAS a organisé au Foyer Communal des Anciens, en collaboration avec l'Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT), des ateliers favorisant l'autonomie numérique des anciens. Une douzaine de personnes, accompagnées par un animateur, ont ainsi pu suivre 10 séances de 2 heures, leur permettant de découvrir l'outil informatique.

• Ces ateliers leur ont permis notamment d'aborder : l'utilisation d'un PC, l'environnement informatique, internet ou encore la réalisation de démarches administratives en ligne.

Dans le cadre des actions du CCAS à destination des personnes âgées de 60 ans minimum, il est organisé prochainement un atelier intitulé « Prendre soin de soi

## RÉOUVERTURE DES REPAS AUX FAMILLES

En raison des restrictions sanitaires, la direction n'autorisait plus l'accès de la salle de restaurant aux « non-résidents ». Depuis quelques semaines et afin de favoriser le lien social, les familles peuvent venir partager un repas avec leur parent, sous réserve de présentation d'un passe sanitaire.

## RETOUR EN IMAGES SUR HALLOWEEN



Parmi les multiples animations organisées, l'ensemble du personnel s'est mobilisé afin d'offrir un repas sur le thème d'Halloween le dimanche 31 octobre. Les agents de service, eux-mêmes déguisés, ont proposé aux résidents quelques déguisements ou maquillages assurant une journée festive.

# ÉVÈNEMENTIEL ET CULTURE



Mme Monique FOGU  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée à la Culture  
et aux Animations



Mme Manon FAUCONNIER  
Conseillère Municipale  
déléguée au Jumelage, à la  
Coopération Européenne  
et à l'Évènementiel



Mme Nicole REYNAUD  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Santé, au Handicap,  
à la Médiathèque et à la Galerie

## L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE LA CULTURE



« Oui il est possible de faire du beau avec des déchets voués à la destruction, tout en permettant à une artiste locale d'exprimer son talent » indique Monique Fogu, Adjointe déléguée à la Culture et aux Animations. L'artiste s'est prise au jeu et a mis tout son talent. Une belle collaboration entre la Ville et l'artiste !



## CORSO FLEURI : APPEL À CANDIDATURE DES ASSOCIATIONS

La Municipalité envisage de reconduire le Corso Fleuri le 3 avril prochain. Les associations désireuses de participer à cette manifestation sont priées de se faire connaître auprès de la Direction Sport et Animation au 04 94 01 40 43

**C**aroline Correard artiste plasticienne a trouvé une façon originale de recycler les déchets dans une remarquable décoration du rez-de-chaussée de la Mairie. Artiste et sculptrice, elle recycle des vieux papiers, cartons, journaux et bien d'autres déchets qu'elle réutilise pour créer des sculptures, dans son atelier « La cabane à Caro. » Depuis début décembre, l'entrée, la salle des fêtes, les couloirs et certains bureaux présentent une décoration très particulière commandée par la Municipalité qui a souhaité lancer un message au public.

## LA GALERIE : LES EXPOSITIONS

- Du 14 au 26/02 :** Exposition de M. Blareau Olivier « Expression libre »
- Du 14 au 26/03 :** Concours d'artistes peintres « Ode au féminin »\*
- Du 28/03 au 09/04 :** Exposition collective par l'Association « Reflets d'Art » - « La mer »
- Du 11 au 23/04 :** Mme Savail Marlène - « Le pouvoir des couleurs »
- Du 25/04 au 07/05 :** Mme Béatrice Lebreton
- Du 9 au 21/05 :** Mme Véronique Colin
- Du 23/05 au 04/06 :** Peuvrier & Piel-Colombo - « C'est le Sud »

\*1<sup>er</sup> Concours de peinture de la Ville de Carqueiranne  
« Ode au féminin » règlement et formulaire d'inscription disponibles sur [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr)  
Exposition des œuvres du 14 au 25 mars à La Galerie. Venez voter pour votre tableau préféré (prix du public) !

## À VOTRE AGENDA\*

- SAMEDI 5 FÉVRIER :** Carnaval
- DIMANCHE 3 AVRIL :** Corso fleuri en partenariat avec le COF
- SAMEDI 16 AVRIL :** Pâques
- LES SORTIES ATL :**
- VENDREDI 25 FÉVRIER :** Carnaval de Nice
- SAMEDI 19 MARS :** Soirée cabaret
- VENDREDI 8 AVRIL :** Journée à Sisteron

**Billetterie ouverte prochainement.**  
**Tarifs et détails à venir.**  
**Plus d'infos : 04 94 01 40 43**  
\*Programmation susceptible d'être modifiée en fonction des conditions sanitaires en vigueur



## LES RDV DE LA MÉDIATHÈQUE

**Jeudi 10 mars à 18h :** Lecture poétique et musicale « Voix d'elles » : paroles et voix de femmes au fil du temps par Claudia Mad'moizele conteuse et poétesse de la compagnie souffleuses d'Âmes.



Mme Catherine VANGELISTI  
5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée aux Sports



Mme Vanessa BERNARD  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Évènementiel Sportif



M. Antoine FOGU  
Conseiller Municipal  
délégué à la Relation avec  
les Associations Sportives  
et à la Protection des Forêts

## FÊTE À L'USCC



À l'occasion de la fête du club de Football de l'USCC (Union Sportive Carqueiranne-La Crau), Monsieur le Maire Arnaud Latil et Monsieur Antoine Fogu, Conseiller Municipal Délégué, se sont rendus au sein du stade de l'Estagnol à la Moutonne. Ils ont assisté à la remise officielle du label excellence pour l'école de football et du label or pour la section féminine, plus haute distinction fédérale, par Monsieur Hubert Fournier, Directeur Technique National de la FFF (Fédération Française de Football). Était présent également Monsieur Christian Simon, Maire de La Crau. Félicitations à l'ensemble des éducateurs et dirigeants du club pour ce travail remarquable de structuration !

## SOIRÉE DE PRÉSENTATION DU RCHCC - SAISON 2021/2022

En septembre dernier s'est déroulée la soirée de présentation de la saison 2021/2022 du Rugby Club Hyères Carqueiranne La Crau au sein du Patio de la Maison des Associations de Clair-Val, en présence de Monsieur Marc Giraud Président du Département du Var, Monsieur le Maire Arnaud Latil, Monsieur Francis Roux Adjoint au Maire de Hyères, Monsieur Jean-Pierre Emeric Adjoint au Maire de la Crau, des partenaires et de l'ensemble des joueurs. Monsieur Alain Brenguier, Président du club, a ouvert la soirée en revenant sur le parcours des saisons antérieures. Le manager sportif du club Monsieur Grégory Le Corvec a par la suite présenté l'effectif, les nouvelles recrues ainsi que le staff de l'équipe du RCHCC. À l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire Arnaud Latil a remis la médaille de la Ville à Monsieur Brenguier pour le remercier de son investissement en faveur du Rugby.



À NOTER

**DIMANCHE 6 FÉVRIER :**  
Course nature - départ du parc  
des Pins Penchés\*

\*Programmation susceptible  
d'être modifiée en fonction  
des conditions sanitaires en vigueur



M. Anthony PIZZO  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme,  
au Développement Durable  
à l'Environnement et au Port



Mme Christel FITZNER  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Environnement



M. Mickaël MOLINARI  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Agriculture



M. Antoine FOGU  
Conseiller Municipal  
délégué à la Relation avec  
les Associations Sportives  
et à la Protection des Forêts

## LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

METROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MEDITERRANÉE

**TOUS ÉCO-RESPONSABLES** *Protégeons la planète*

*Dites NON aux dépôts sauvages !*

Renseignements : 04 94 01 42 25    Tout dépôt illégal est passible d'une amende

Malgré la diminution des actes de dépôts sauvages constatés sur la Commune, mobiliser les citoyens au respect de l'environnement en pratiquant les bons gestes reste au cœur des préoccupations.

En ce sens, la Municipalité rappelle aux Carqueirannais que des points d'apports volontaires pour les papiers, les verres et les textiles sont mis à disposition sur l'ensemble de la Ville.

**De plus, la déchetterie est disponible du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h15 ainsi que les jours fériés.**

## TRI SÉLECTIF : POURSUIVONS NOS EFFORTS

La préservation de l'environnement est un défi pour tous ! Le tri des déchets et la collecte sélective sont des écogestes qui consistent à donner une « seconde vie » à ces derniers.

Le recyclage évite ainsi leur destruction par incinération ou l'abandon en décharge et par conséquent permet de réduire l'impact sur l'environnement. Chaque habitant a son rôle à jouer face à la réduction et au tri des déchets. L'implication et la responsabilisation de chacun sont donc indispensables !



## RAMASSAGE DES DÉCHETS

Cet été, Monsieur Alban Mauzac a effectué son grand départ pour un périple de 750km en kayak dans le sanctuaire Pelagos dans le but de sensibiliser le grand public au problème de l'impact que l'on peut avoir sur l'environnement par notre façon de consommer et de vivre.

À cette occasion, l'association « On sème pour demain » en partenariat avec la Ville de Carqueiranne a organisé une collecte de déchets sur les plages jouxtant le port des Salettes.

Au cours de cette action près de 100kg de déchets ont été enlevés à la nature dont : 33 bouteilles en plastique, 28 bouteilles en verre, 25 canettes, 21 masques Covid, 2625 mégots, 18 paquets de cigarettes, des ferrailles, des plastiques et 1 bateau pneumatique échoué. La Municipalité représentée par Monsieur Pizzo, Monsieur Fogu, Madame Fogu et Madame Fitzner remercie vivement l'association et la trentaine de bénévoles pour cette belle action !



## SACS À DÉJECTIONS CANINES



Aimer les animaux, c'est accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments sur la voie publique.

En ce sens, de nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés sur divers emplacements de la Ville.

Retrouvez-les :

- Entrée du Parc St Vincent
- Trottoir du Boulevard Arpinetti
- Au niveau de La Poste
- Place de la République
- Pins penchés
- Beau rivage
- Au niveau du lavoir de l'Avenue du Général de Gaulle
- Entrée plage Peno

## OPÉRATION ANTI-MÉGOTS



Un mégot met en moyenne 12 ans à se dégrader dans la nature et contient plus de 4000 polluants dont des métaux lourds, de la nicotine et des résidus de pesticides. Ils sont également identifiés comme étant les principaux déchets retrouvés dans l'environnement, qu'il s'agisse des plages, des fonds marins ou au sein même de la Ville.

À l'initiative de Madame Fitzner, Conseillère Municipale déléguée à l'Environnement, une opération de collecte de mégots auprès des différents bars et restaurants de la Commune a été mise en place. Celle-ci consiste à récupérer les mégots de cigarettes de chaque établissement afin d'être retraités, à l'avenir, par une association agréée.

Une belle démarche permettant de sensibiliser davantage les citoyens au respect de l'environnement.

## BORNES DE RECHARGES DE VÉHICULES



Deux nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le parking de Beau Rivage ainsi qu'en face du cimetière de la Ville. Actives depuis mi-décembre, elles permettent chacune d'accueillir 24h/24 deux véhicules sur deux emplacements réservés.

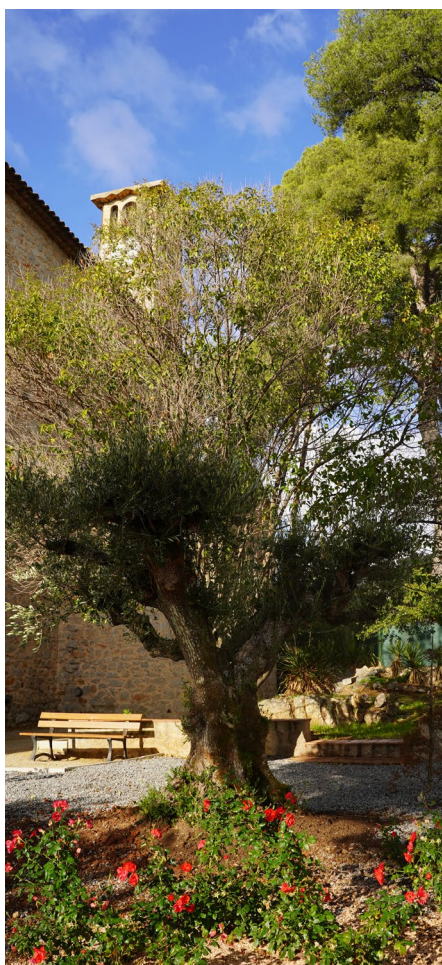
## JARDINS SECS : 5000M<sup>3</sup> D'EAU ÉCONOMISÉS



Le principe d'un jardin sec consiste à éviter les plantes trop gourmandes en eau, au profit de plantes résistantes à la sécheresse, plus adaptées au climat méditerranéen.

Soucieuse de développer des méthodes plus sobres en eau, la Municipalité a réalisé une économie de 5 000 m<sup>3</sup> d'eau en 2021 grâce à la mise en place de plantes adaptées exigeant peu d'entretien et d'arrosage, ce qui permettra également de contribuer à la préservation l'environnement.

## NOUVELLES PLANTATIONS D'ARBRES



Des oliviers centenaires ont récemment pris place en différents points de la Ville :

- Rond point de l'Europe
- Quartier de Bellevue
- Avenue de la Libération
- Monument aux Morts
- Église S<sup>te</sup> Marie Madeleine



## RETOUR SUR LE PLAN INFRA POLMAR

En septembre dernier, à l'initiative de la Métropole Toulon Provence Méditerranée un exercice de simulation de pollution marine accidentelle s'est déroulé sur la Commune.

Le scénario a été le suivant : un épisode de pollution aux hydrocarbures a été détecté à Carqueiranne sur la zone du Grand Vallat et au sein du port des Salettes. Afin d'éviter une aggravation de la situation, la Ville doit mettre en place des barrages flottants.

Pour réaliser cet exercice, la Métropole a missionné le CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des Eaux), expert reconnu à l'échelle internationale en matière de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux dans le cadre de cette simulation.

Prévue sur 2 demi-journées et expérimenté en conditions réelles, elle avait pour objectifs de mutualiser les moyens matériels et humains de la Collectivité en cas de pollution, de former les acteurs susceptibles d'intervenir face à cette situation et d'optimiser la collaboration des différentes parties prenantes. Enfin, cette dernière a permis de tester le Plan Intercommunal de Sauvegarde ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde mis en place par la Municipalité.

### Nous remercions tous les acteurs qui ont participé à cette opération :

- les agents municipaux de la Ville de Carqueiranne et les agents des 7 Communes littorales de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
- les agents de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
- les Communes de La Londe-les-Maures et Bormes-les-Mimosas
- les services opérationnels de la Métropole TPM
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
- la Marine Nationale
- le Parc National de Port-Cros
- le SDIS du Var
- le Syndicat Intercommunal des Communes du littoral varois
- la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez
- le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des Eaux (CEDRE)
- l'équipe de la Réserve Communale de Sauvegarde de Carqueiranne



## OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

L'obligation légale de débroussaillage est inscrite dans la loi et en particulier dans le code forestier (article L131-10 et articles suivants). Il est de la responsabilité des communes de veiller à la bonne exécution de ces obligations. La Préfecture peut également missionner l'ONF pour contrôler les travaux effectués.

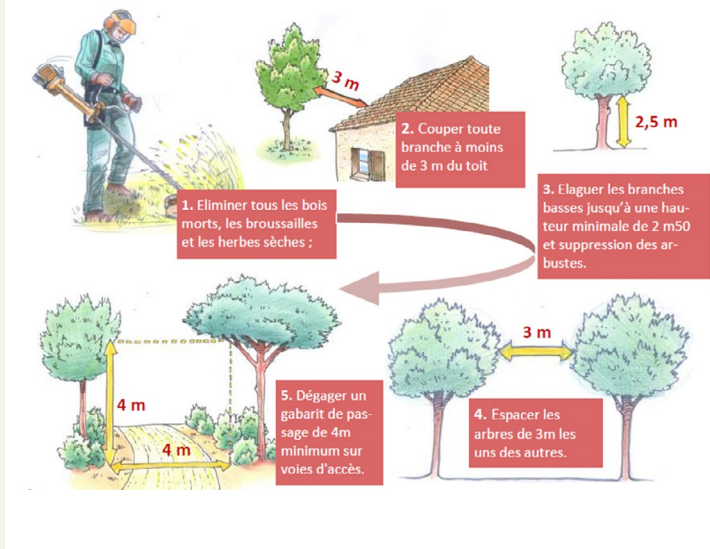
Cette obligation de débroussaillage vise à protéger les habitations et habitants en cas d'incendie mais aussi à faciliter le travail des sapeurs-pompiers.

Comme chaque année il est rappelé les obligations légales de débroussaillage (arrêté préfectoral de débroussaillage datant du 30 mars 2015) :

- En zone U (zone urbanisée) la totalité de la parcelle doit être débroussaillée qu'elle soit construite ou non.
- En zone Naturelle, cette obligation ne concerne que les propriétés comportant un bâti. L'OLD est alors appliquée dans une profondeur de 50 mètres autour de la construction et sur une bande 2 mètres de chaque côté de la voie d'accès. Cette obligation peut s'étendre sur des fonds voisins. Pour cela une demande doit être faite au propriétaire pour lui demander dans le cadre des OLD l'autorisation de pénétrer dans son terrain pour débroussailler. En cas de non réponse dans un délai d'un mois l'obligation est transférée au propriétaire du fond voisin.

**Plus d'infos :** Direction des Services Techniques au 04 94 01 42 25 ou [http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette\\_old\\_var\\_2015\\_couleur\\_16112017.pdf](http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_old_var_2015_couleur_16112017.pdf)

### Comment débroussailler ?



## LES BRÈVES DE L'URBA

### DÉMATÉRIALISATION DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, de nouvelles règles sont venues modifier les procédures de dépôt et d'instruction des autorisations d'urbanisme. La Commune sera prochainement en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisations d'urbanisme (l'objectif est de permettre aux usagers de saisir l'administration de manière dématérialisée).

### ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

#### ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP) POUR LA PRÉSERVATION DU FONCIER À LONG TERME LA PRODUCTION AGRICOLE ET SON DÉVELOPPEMENT.

Préalablement à une réunion de présentation de l'outil ZAP aux exploitants agricoles, plusieurs permanences auront lieu en Mairie pour aider à remplir un questionnaire et apporter des explications de l'outil ZAP aux exploitants agricoles.

### LE MÉMO DU SERVICE URBANISME

**Le délai d'instruction de droit commun est de :**

- 1 mois pour les Déclarations Préalables
- 2 mois pour les Permis de construire une Maison Individuelle et/ou ses annexes et les Permis de Démolir (PD).
- 2 mois pour les Certificats d'Urbanisme
- 3 mois pour les Permis de construire autre qu'une Maison Individuelle
- 3 mois pour les Permis d'Aménager
- 4 mois pour les Permis de Construire un Établissement Recevant du Public

Cependant, les autorisations d'Urbanisme étant délivrées au regard du Règlement National d'Urbanisme (RNU),

chaque demande doit en application de l'article L. 422-5 du Code de l'Urbanisme, faire l'objet d'un avis conforme de l'État, qui doit être transmis dans le mois qui suit la réception de la demande en Mairie.

Sachez que pendant un délai de trois mois après la date de l'autorisation tacite, l'autorité compétente peut la retirer, si elle l'estime illégale (Avis Défavorable de l'État,...). Elle est tenue d'en informer préalablement le (ou les) bénéficiaire(s) de l'autorisation tacite et de lui permettre de répondre à ses observations.

**Enfin, ne commencez pas les travaux après l'autorisation tacite, mais rapprochez-vous du service Urbanisme pour connaître l'état d'avancement de votre dossier.**

**Pour joindre le service :**

**Par téléphone uniquement le matin :** 04 94 01 40 30

**Par email :** [urbanisme@carqueiranne.fr](mailto:urbanisme@carqueiranne.fr)





Inauguration de l'Aire de Noël® - 17 décembre



Halloween - 30 octobre



Cérémonie patriotique - 5 décembre



Soirée ATL « Tribute to Céline Dion » - 11 décembre

## ÉTAT CIVIL

### QUELLES SONT LES DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS ?

Les prochaines élections seront l'élection présidentielle en avril 2022 et les élections législatives en juin 2022.

### ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'est élu lors du 1<sup>er</sup> tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2<sup>nd</sup> tour, qui a lieu 2 semaines après. La prochaine élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022.

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. Les prochaines élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

### QUAND S'INSCRIRE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](https://service-public.fr) (téléservice disponible dans toutes les communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en Mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 et les pièces exigées. (Documents à fournir : Formulaire d'inscription, Cerfa n°12669\*02 disponible en Mairie ou en ligne : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/service-ligne-formulaire-demander-inscription-listes-electorales>, Pièce d'identité, <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>, Justificatif d'attache avec la Commune)



M. André OSSEDAT



M. Patrick SANSONE



Mme Marjorie POUCHOY



M. Guy DAGUET

## DEMAIN CARQUEIRANNE

**A**ndré Ossédât, Patrick Sansone, Marjorie Pouchoy, Guy Daguet, sommes élus Conseillers Municipaux de l'opposition.

### DEMAIN CARQUEIRANNE

Les chemins « MULETIERS » du Canebas.

C'est une chose de vanter dans Var Matin la beauté et les attraits du Canebas, des Baux Rouges au Pradon.

De conseiller les touristes de venir profiter de ce panorama exceptionnel.

Tous les guides touristiques recommandent ce passage de la mine en passant par le Coupereau jusque à la Seigneurie.

Mais dans la réalité, au delà de la montée au fort de la Bayarde, les chemins sont devenus impraticables, et DANGEREUX.

Que ce soit les chemins du Canebas, le Bau Rouge, des Peyrons, de la Seigneurie, le revêtement est truffé de trous, il n'a pas été refait depuis 35 années au moins.

La chaussée s'effondre partout, se croiser est un exercice périlleux, voir impossible à certains endroits.

Récemment une voiture a basculé dans un terrain situé en dessous.

Il est urgent de restaurer ce quartier, de lui donner un aspect digne de Carqueiranne, de ce qu'il représente, de ce qu'il nous propose en termes de beauté, de spécificités.

Nous avons assisté récemment à la présentation, très intéressante du mémoire de fin d'études « Anticiper l'avenir du Canebas » d'une chercheuse Carqueirannaise, Victoria Boez.

Elle propose un aménagement de ce quartier si spécifique de Carqueiranne.

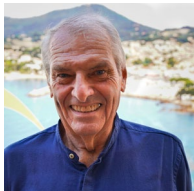
Il serait intéressant de s'inspirer de son projet.

Il faut au moins commencer par restaurer son accessibilité, refaire la chaussée, tailler les végétaux qui débordent sur la chaussée.

Ceci tant pour les riverains qui paient des impôts, que pour les visiteurs, cela améliorerait grandement l'image de notre Commune.

Il est temps que les collectivités concernées Commune, Métropole, Département, s'unissent pour améliorer ce quartier si spécifique.

**André OSSEDAT**



M. Guy BEAUJARDIN



Mme Catherine DAGUET

## RASSEMBLEMENT POUR CARQUEIRANNE AUTREMENT

**L'**histoire fait son œuvre, ses conséquences financières pour notre Commune sont très difficiles.

Les efforts de rigueur sur la gestion globale, le bon sens mis en œuvre, la présence à nos côtés de T.P.M, du Département nous permettront-ils de tenir les conditions fiscales actuelles ? Notre village, prisé pour sa beauté, sa quiétude, le bien-être à y vivre, ne sera et pourra jamais devenir une ville.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) élaboré par T.P.M. le 8 novembre 2002, détermine notre développement.

L'absence de PLU freine nos décisions.

Le marché foncier et immobilier contraint nos jeunes et leurs familles à s'éloigner.

A-t-on besoin de tant de services publics à l'heure actuelle ?

Ces services de qualité coûtent très chers et ne s'adressent pas toujours en exclusivité aux Carqueirannaises et Carqueirannais.

Ils sont le reflet d'un faste passé et mégalomane.

L'actualité sanitaire contraignante et durable aggrave cette situation.

Les conditions régaliennes doivent être assurées.

Carqueiranne Village doit pérenniser sa dimension, son image, sa quiétude, son investissement.

Et si...

Nous devenions tous pragmatiques, concordants et cohérents !

**Guy BEAUJARDIN**



M. Jacques ETIENNE

## CONSEILLER DE L'OPPOSITION INDÉPENDANT

**A**près avoir suivi, comme beaucoup de nos concitoyens, les précédents travaux de Monsieur le Maire et de son équipe, j'ai intégré le Conseil Municipal suite à la démission de M. Bencivengo.

Depuis 7 mois j'ai pu, concrètement, apprécier le travail effectué et les progrès réalisés pour redonner à notre Ville l'éclat qu'elle mérite.

Malgré les difficultés financières, liées au passif laissé par l'ancienne mandature, de très nettes améliorations ont été constatées. Il reste néanmoins beaucoup de choses à faire.

Je remercie M. le Maire pour l'écoute et la disponibilité qu'il accorde à l'opposition, tant à titre individuel qu'à titre collectif. En effet les rapports entre majorité et opposition se sont apaisés et permettent de travailler ensemble sur les sujets importants pour la vie de notre Commune.

Sur proposition de M. le Maire et avec l'accord unanime des représentants des groupes d'opposition, a été adopté la mise en place d'une commission générale préalable aux conseils municipaux. Au cours de cette commission est présenté, aux « tête de groupe » le prévisionnel d'ordre du jour sur lequel nous pouvons, proposer et ou exprimer nos interrogations.

Ce mode de gouvernance a pour mérite de rendre plus clair les retransmissions du Conseil Municipal et l'information des évolutions de la Commune aux Carqueirannaises et Carqueirannais qui suivent ces conseils en distanciel.

Je tiens à rappeler que je suis et reste un élu « d'opposition » indépendant. Soucieux et attentif à la bonne gestion globale de notre Commune je reste à l'écoute de chacun d'entre vous, si vous le souhaitez, pour me faire part de vos interrogations et ou de vos suggestions.

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Cordialement,  
**Jacques ETIENNE**

## CALENDRIER DE COLLECTE 2022

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 la Métropole passe à l'extension des consignes de tri du plastique

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
31																											

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1			1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				
30	31																										

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4					1	2			1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
							31																				



Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain matin après la collecte

**Jour de sortie des déchets verts :** Californie, Font Brun, Col du Serre, Benoitte, St Vincent jusqu'à l'allée du parc inclue, Carthage, Vallon, Mont des Oiseaux, Bizet, Massenet, Beau Rivage (Collecte toute la semaine)

**Jour de sortie des déchets verts :** Centre-Ville, Roubauds, Salettes, Pradon, Paradis, Beau Vézé, Plaines, Bellevue, Crotade, Bau Rouge, Canebas, ZAC du Grand Chêne (Collecte toute la semaine)

**Jour de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)**

(Collecte le jour suivant ou le surlendemain)

**Jour de collecte des bacs à couvercle gris (emballages plastiques, alu et métaux)**

(Collecte le jour suivant ou le surlendemain)

## VOUS AVEZ DES IDÉES ?

Recueillir l'expression de tous et permettre une participation active à la vie communale est essentiel. C'est pourquoi, vous pouvez déposer vos suggestions en Mairie durant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil. L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages.

Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : les enfants et adolescents sont aussi les bienvenus !

**Si vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture, vous pouvez déposer votre papier dans la boîte aux lettres extérieure de l'Hôtel de Ville, ou par mail via [dgs@carqueiranne.fr](mailto:dgs@carqueiranne.fr)**

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES DE LA VILLE

- Accueil Mairie : 04 94 01 40 40
- Médiathèque Municipale : 04 94 58 40 05
- Capitainerie : 04 94 58 56 25
- CCAS : 04 94 12 34 30
- Guichet Unique Famille : 04 94 91 59 59

### URGENCES, SÉCURITÉ ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Police secours : 112
- Gendarmerie : 17
- Police Municipale : 04 94 58 49 50
- Commissariat de Hyères : 04 94 00 73 30
- Violences conjugales : 3919
- Enfants maltraités : 119
- Maltraitance envers les personnes âgées et handicapées : 3977
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC/min)
- SOS Médecin : 04 94 14 33 33 (24h/24)
- Vétérinaire de garde : 09 70 24 70 24

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - INSCRIPTION À LA TÉLÉ-ALERTE :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous informer par SMS, ou appel automatisé en cas d'alerte déclenchée sur le territoire de la Ville de Carqueiranne.

#### S'inscrire :

1. Se rendre sur [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr)
2. Onglet accès rapide : « inscription télé-alerte »

**Plus d'infos :** Service Communication - 04 94 01 01 85



### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX ET ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

- @villecarqueiranne
- @villecarqueiranne
- @Vdecarqueiranne
- [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr)

